



INFOS

Audiences avec la PPPJ, la DSPAP et la DCRFPN

En ce début de semaine, nous avons rencontré respectivement les Directions de la DSPAP, la PPPJ et la DCRFPN.

Le but de ces rencontres était d'échanger avec l'ensemble des autorités en charge de personnels scientifiques, après les demandes que vous nous avez fait remonter suite aux conclusions du Beauvau de la Sécurité.

Recrutement – Formation

La PPPJ et la DSPAP valident notre revendication portée lors de la table ronde du Beauvau de la Sécurité, à savoir un schéma :

RECRUTEMENT – FORMATION – AFFECTATION – TITULARISATION

Il leur paraît primordial qu'une telle organisation soit proposée rapidement pour la filière scientifique.

Nous sommes entrés davantage dans les détails avec la DCRFPN leur rappelant que le SNPPS souhaite que l'ENP de Nîmes devienne l'École de la Police Scientifique étiquetée Académie Police.

Les structures en place à Nîmes, la proximité de l'Académie de Montpellier et la spécificité du site d'Écully rendent possible notre projet.

Un recrutement effectué en fin d'année pour les 3 concours (B1, B2 et A1)

4 à 6 mois de Formation Initiale pour tous les Policiers Scientifiques

- Adaptation au premier emploi (Nîmes)
- Modules Habilitations Judiciaires et Sécurité (Montpellier)
- Management pour les B2 et A1 (Montpellier)
- Stage Partenaires (résidence administrative)
- GSPMD (résidence administrative)
- PTS BASE (résidence administrative + évaluation à Écully)



INFOS

Évaluation à Écully sur l'ensemble de la Formation Initiale avec choix de l'affectation, en prenant en compte les résultats lors du Recrutement.

- Stage Module Laboratoire pour les affectations en services centraux (Écully)
- Stage GSC et RPC pour les affectations en services territoriaux (Écully)
- Rattrapage éventuel sur les modules GSPMD et PTS BASE (Écully)

Affectation au 1er Septembre

- 3 mois en service pour approuver la manière de servir

Titularisation au 1er Décembre avec un entretien oral à Écully en présence du chef de service, un membre de l'ENP Nîmes et un de la formation d'Écully.

Dans le cas où des stagiaires ne seraient pas titularisés, leurs postes prévus seraient redistribués à la mobilité afin d'éviter une perte pour le service.

Les modules GSC et RPC seraient proposés en formation continue pour les personnels affectés en laboratoire souhaitant muter dans un service territorial.

Nous avons rappelé à Mr LUTZ, directeur de la DCRFPN, que la Formation Initiale proposée sur 3 secteurs, Nîmes, Montpellier et Écully, permettait de rassembler tous les avantages présents actuellement favorisant sa mise en place dès 2024.

Nous ne pouvons plus continuer ainsi, ce schéma crée trop de problèmes dès l'affectation et dans le déroulement de carrière de chacun(e) d'entre nous.

Sécurité

Le déploiement des bombes aérosols incapacitantes commence à s'organiser au sein de la PPPJ et de la DSPAP.

Nous attendons la note d'emploi en urgence et avons rappelé à Mr LUTZ que le SNPPS ne tolérera pas la dotation de ces bombes lacrymogènes sans un minimum de formation théorique et pratique pour les PTS actuellement en service.



INFOS

Habilitations Judiciaires

La DCRFPN et la DSPAP nous ont exposé leur incompréhension quant au refus de la part du SNPS de nous voir proposer un certain nombre d'habilitations judiciaires dans le nouveau statut pour les Policiers Scientifiques annoncé par le Président de la République.

La DSPAP nous a confirmé avoir validé notre proposition lorsque nous les avons consultés au printemps sur le sujet.

La PPPJ possédant un nombre important de policiers actifs au sein de ses services a conforté malgré tout notre position.

Après avoir porté cette revendication dans le cadre du Beauvau de la Sécurité, nous espérons que les discussions reprennent entre les directions d'emploi et que cette proposition soit travaillée prochainement.

Transformation numérique et DDPN

La DSPAP nous a informés qu'un accès aux fichiers suivant l'affectation est à la réflexion.

Nous proposerons dans le cadre des DDPN à ce que les nouvelles structures INVESTIGATION composées de nos services PTS ne soient pas oubliées.

Malgré la mise à l'écart de la PP dans le projet DDPN, la PPPJ souhaite que les services de Police Scientifique placés sous son autorité soient organisés à l'identique sur son territoire afin de permettre la réussite du projet pour notre filière.

Nous rencontrons la semaine prochaine le chef du Projet DDPN, Frédéric DUPUCH ainsi que le Directeur Central de la Police Judiciaire, Jérôme BONET.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des retours qui nous seront faits.

Le SNPPS, le seul syndicat de Policiers Scientifiques pour les Policiers Scientifiques !